

Projet académique 2012 - 2016



**MIEUX
ACCUEILLIR**

**MIEUX
ACCOMPAGNER**



**MIEUX
FORMER**

Une École à la fois plus juste pour tous et exigeante pour chacun.



DEPUIS QUELQUES ANNÉES, l'Académie de Corse se distingue régulièrement par des taux de réussite supérieurs à la moyenne nationale et par des taux d'accès aux différents examens du secondaire en progrès constant. Ce constat est très satisfaisant mais il ne saurait avoir pour effet d'affaiblir notre niveau de vigilance ou de réduire notre volonté, bien au contraire. Des améliorations sont non seulement possibles et également souhaitées mais aussi nécessaires.

Le projet académique 2012-2016 se fonde essentiellement sur trois axes : mieux accueillir, mieux accompagner et mieux former les élèves et les personnels du service public de l'Éducation. Ces axes ne sont pas cloisonnés, s'interpénètrent et se conjuguent autour d'un certain nombre de principes parmi lesquels le respect de l'égalité filles-garçons.

Le projet académique est constitué de fiches-actions ouvrant des pistes pour atteindre les objectifs fixés. Il laisse toute sa place aux initiatives et à l'autonomie des établissements et des écoles. Dans cet esprit, je compte évidemment sur l'implication de l'ensemble de la cité éducative pour promouvoir des projets innovants s'inscrivant dans la défense de la ruralité et la prise en compte de la difficulté scolaire liée à l'environnement socioculturel des écoles et établissements dont chacun a la charge.

Il me semble également opportun de souligner que le groupe de pilotage, maître d'œuvre du projet académique, devient un groupe de suivi chargé non seulement de sa mise en œuvre mais également d'une auto-évaluation régulière et ciblée.

L'Éducation Nationale, sans doute plus que toute autre administration, doit faire face avec lucidité aux graves difficultés créées par la crise en général ; en particulier le risque d'accroissement des inégalités tant sociales que territoriales. Il est communément admis que l'avenir de la société française dépend plus que jamais de la réussite de son école.

A ce propos, il suffit de reprendre l'exemple récent de la concertation « Refondons l'école de la République » organisée en Corse. La démarche participative initiée par le Ministère de l'Éducation Nationale a connu un véritable succès et a permis de réunir l'ensemble des acteurs de la société autour du thème de l'Éducation et de l'avenir de l'École. Les échanges ont été particulièrement constructifs dans la mesure où les participants ont accepté de débattre librement sans pour autant s'enfermer dans des positions idéologiques, sociales, institutionnelles ou syndicales arrêtées. La refondation de l'école ne fait que commencer et ne s'arrêtera pas à la loi d'orientation et de programmation. Le projet académique, que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui, tend vers la réalisation des nouveaux objectifs fixés par la Nation à son École : *une École à la fois plus juste pour tous et exigeante pour chacun.*

Je sais pouvoir compter sur la détermination de tous pour relever les défis de demain et donner à la jeunesse toutes les chances de réussite qu'elle mérite ■

MICHEL BARAT
Recteur de l'Académie de Corse
Chancelier des Universités

Les chiffres de l'Académie de Corse

(Public et privé, année scolaire 2012-2013)

► Les élèves et les personnels

- **25 087** élèves du premier degré répartis dans **258** écoles ;
- **21588** élèves du second degré dans **47** établissements du second degré ;
- **1423** emplois d'enseignants et assimilés (inspection, intervenants extérieurs) dans le premier degré ;
- **2012,5** emplois d'enseignants et assimilés (personnels de direction, CPE, personnels d'inspection et d'orientation) dans le second degré ;
- **751,5** emplois de personnels IATOSS (ingénieurs, administratifs, techniques, santé et social, AVSI, assistants d'éducation).
- **259,6** millions d'euros de budget annuel attribués par le MEN

► Les élèves et les personnels

- **258** écoles : **66** écoles maternelles, **186** écoles élémentaires, **4** écoles privées, **2** écoles spécialisées ;
- **31** collèges (dont 2 privés), **11** lycées généraux et technologiques (dont 2 privés), **4** lycées professionnels, **1** EREA

► Nombre d'élèves recevant un enseignement de langue et culture corses (LCC) en 2012

- 1^{er} degré : **24 702** élèves (99%) dont **7037** suivent, outre les 3 heures de Corse, un enseignement dans des disciplines non linguistiques.
- 2^d degré ; **7541** élèves en collège (60%), **1027** élèves en LEGT (20 %), **952** élèves en LP (35%).

► Taux de réussite aux examens (%)

	Académie de Corse		National
	2011	2012	2012
	▼	▼	▼
DNB	87,1	87,3	84,5
Baccalauréat général	89,7	91,6	89,6
Baccalauréat technologique	78,9	87,1	83,4
Baccalauréat professionnel	84,5	82,8	78,2

Projet de l'Académie de Corse 2012-2016

MIEUX ACCUEILLIR

- Tous les élèves, du premier au second degré, filles et garçons, tout particulièrement : les publics spécifiques : troubles spécifiques des apprentissages (DYS), porteurs de handicap, scolarisation en milieu ordinaire de ces élèves (cas des élèves intellectuellement précoces), les élèves internes (collèges, lycées).
- les parents.

MISE EN ŒUVRE

- Une politique de liaisons inter-degrés et inter-cycles, avec nos partenaires : collectivités, université, entreprises, associations...
- Un projet éducatif dans chaque internat.
- Une politique d'enseignement bilingue et d'offre généralisée de la langue et de la culture corses.
- Un accueil individualisé à tous les niveaux du parcours de formation avec le recours à des parcours personnalisés.
- Une construction progressive du projet personnel d'orientation.
- Une politique de diagnostics par compétence : socle commun et LPC.
- Une politique visant à mobiliser les familles et à les faire participer à la réussite de leurs enfants.
- Une politique de mobilité européenne et internationale.

MIEUX ACCOMPAGNER

- Tous les élèves, du premier au second degré, filles et garçons, tout particulièrement :
 - Les élèves en grande difficulté ;
 - Les absentéistes ;
 - Les décrocheurs.

MISE EN ŒUVRE

- Une politique de réseaux pour assurer la continuité éducative :
 - écoles-collège, l'école du socle commun pour tous les élèves ;
 - collèges-lycées, mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé ;
 - lycées-lycées, mutualisation des offres de formation (enseignements d'exploration, langues, options,...) ;
 - des possibilités de modifier les trajectoires en intégrant des cursus différents (tutorat, stages de remise à niveau, stages passerelles, etc...).
- Une politique de suivi et d'orientation positive pour tous les élèves :
 - personnalisation des parcours (PDMF, formation à l'orientation, entretiens individualisés...).
- Une politique d'excellence linguistique par le bilinguisme français-corse ouvrant sur le plurilinguisme.
- Une politique du numérique :
 - le numérique au cœur des parcours de réussite des élèves et des étudiants, en particulier grâce au développement des usages pédagogiques de l'ENT
- Une politique de structuration et de valorisation de l'enseignement des sciences.
- Une politique de ressources pédagogiques spécifiques.
- Une politique culturelle par la mise en œuvre du volet culturel dans chaque projet d'établissement.
- Une politique favorisant l'ouverture internationale.

MIEUX FORMER

- Tous les élèves, du premier au second degré, filles et garçons, tout particulièrement :
 - Les lycéens (voies G T P) ;
 - Les élèves de SEGPA affectés en LP ;
 - Les élèves ULIS.
- Les AED.
- Les enseignants.
- Les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.
- Les professeurs et CPE stagiaires.
- Les personnels administratifs, techniques, de santé et sociaux.

MISE EN ŒUVRE

- Une politique de rapprochement :
 - lycée - supérieur ;
 - lycée - vie active.
- Une politique de valorisation de l'enseignement professionnel
- Une politique de veille de l'évolution de la carte académique des formations.
- Un grand plan de formation continue en langue corse des maîtres du premier degré.
- Une politique d'éveil à la citoyenneté et à l'exercice des responsabilités.
- Des pratiques pédagogiques adaptées.
- Une personnalisation du parcours de formation professionnelle des professeurs et CPE stagiaires.
- Un plan de la formation des personnels repensé.
- Au moins une expérience de mobilité à l'étranger pour chaque élève.

sommaire

Les publics spécifiques

Les élèves ayant des besoins particuliers en classe ordinaire (suivis médicaux, sociaux, éducatifs ou pédagogiques).....	p 8
Les élèves en grande difficulté pour prévenir le décrochage scolaire	p 8
Les élèves intellectuellement précoces (EIP)	p 9
Les élèves porteurs de troubles spécifiques des apprentissages (TSA)	p 9
Les élèves porteurs de troubles envahissants du développement (TED)	p 10
Les formations professionnelles pour les élèves de l'enseignement adapté.....	p 10

La formation professionnelle en ULIS

Élèves atteints de troubles des fonctions cognitives	p 10
--	------

Tous les élèves (1^{er} degré)

Une politique de liaisons.....	p 11
Une politique de suivi ciblé sur deux axes	p 12

Les élèves en grande difficulté (1^{er} degré)

Une politique de suivi spécifique en direction de l'illettrisme et du décrochage	p 11
--	------

Les élèves en difficulté (1^{er} degré)

Une politique de suivi en direction de l'amélioration des acquis.....	p 12
---	------

Tous les élèves de la 5^e à la terminale

Une politique de suivi et d'orientation positive pour tous les élèves.....	p 13
--	------

Les élèves de la voie professionnelle

Poursuivre la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle	p 14
---	------

Valorisation de la voie professionnelle

Valoriser la voie professionnelle au bénéfice des publics accueillis	p 15
--	------

Tous les élèves, tous les personnels

Une politique de structuration et de valorisation de l'enseignement des sciences.....	p 16
---	------

Tous les élèves des 1^{er} et 2^d degrés

Le numérique au service des apprentissages	p 17
--	------

Tous les élèves

Une politique de liaisons inter degrés et inter cycles.....	p 18
Une politique d'enseignement bilingue et d'offre généralisée de la langue et culture corses	p 19
Une politique d'excellence linguistique par le bilinguisme français-corse ouvrant sur le plurilinguisme	p 20
Une politique d'ouverture et de mobilité internationale	p 21
Suivi et personnalisation des parcours, une politique d'éveil à la citoyenneté	p 21
Une politique d'éveil à la citoyenneté et à l'exercice des responsabilités :	
construire la politique éducative de l'établissement	p 22
Promouvoir la santé des élèves comme condition de réussite	p 24

Tous les élèves, tous les personnels

Une politique d'éveil à la citoyenneté et à l'exercice de la responsabilité p 23

Une politique de ressources pédagogiques spécifiques p 25

Les élèves internes

L'internat : un atout pour la réussite scolaire et l'intégration sociale p 24

Tous les personnels

Un plan de formation des personnels repensé p 26

Les enseignants du 1^{er} degré

Un grand plan de formation continue en langue corse des maîtres du 1^{er} degré. p 26

Les enseignants : les professeurs principaux

Un plan de formation des personnels repensé p 27

Les référents culture

Un plan de formation des personnels repensé : une aide à l'élaboration de partenariats et à l'incitation aux jumelages..... p 27

Les enseignants en charge de l'histoire des arts

Un plan de formation des personnels repensé. Une plateforme académique en soutien à l'enseignement de l'histoire des arts. p 28

Les enseignants des 1^{er} et 2^e degrés

Un plan de formation des personnels repensé. Une aide à l'élaboration d'un projet culturel..... p 28

Les chefs d'établissements/les directeurs d'écoles

Un plan de formation des personnels repensé. Une aide à la rédaction du volet culturel des projets d'établissement ou d'école. p 29

Un plan de formation des personnels repensé. Une aide à l'élaboration de l'accompagnement éducatif. L'éducation artistique et culturelle. p 29

Les professeurs des écoles stagiaires (1^{er} degré)

Une personnalisation du parcours de formation professionnelle..... p 30

Tous les enseignants

Un plan de la formation des personnels repensé..... p 30

Les parents, membres actifs de la communauté éducative

Une politique visant à mobiliser les familles et à les faire participer à la réussite de leurs enfants..... p 31

► Les publics spécifiques : les élèves ayant des besoins particuliers en classe ordinaire (suivis médicaux, sociaux, éducatifs ou pédagogiques)

MIEUX ACCUEILLIR

MISE EN ŒUVRE	Un accueil individualisé à tous les niveaux du parcours de formation avec le recours à des parcours personnalisés.
ACTIONS	<p>Préparer l'affectation et la scolarisation dans la structure la plus adaptée</p> <ul style="list-style-type: none">- Constituer une équipe départementale de suivi (Service médico-social, référents ASH, service de la scolarité)- Organiser le signalement de ces élèves en cas de changement d'établissement à l'équipe de suivi- Déterminer un réseau d'établissements d'accueil (profilage de l'établissement ou identification des ressources) et prévoir les stages inter-catégoriels nécessaires- Répartir les moyens horaires spécifiques- Informer les établissements d'accueil- Développer une politique de diagnostics par compétences pour le volet pédagogique du projet d'accueil.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none">- Formalisation d'un projet d'accueil- Bilan quantitatif et qualitatif des projets.

► Les publics spécifiques : Les élèves en grande difficulté pour prévenir le décrochage scolaire

MIEUX ACCOMPAGNER

MISE EN ŒUVRE	Un accueil individualisé à tous les niveaux du parcours de formation avec le recours à des parcours personnalisés.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Repérer les élèves : exploitation des évaluations, développer une politique de diagnostics par compétence.- Organiser le suivi des élèves : relance des cellules de veille dans les EPLE.- Former les professeurs principaux : élaboration de projets, connaissance des dispositifs.- Former les enseignants : différenciation pédagogique, pratiques pédagogiques de remédiation...- Favoriser la mutualisation des dispositifs d'alternance.- Former des enseignants référents.- Dédier un site académique : présentation des dispositifs, textes réglementaires, boîte à outils...- Accentuer la politique de prévention de l'absentéisme.- Maintenir la continuité éducative hors de l'école (accompagnement des familles, renforcement du partenariat avec les services médicaux et sociaux).
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none">- Formalisation d'un projet d'accueil.- Bilan quantitatif et qualitatif des projets.

► Les publics spécifiques : Les élèves intellectuellement précoces (EIP)

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Réponse aux besoins des élèves intellectuellement précoces.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Créer une cellule académique d'appui afin de recenser les situations, les examiner, mutualiser les expériences, accompagner les établissements.- Organiser un réseau des établissements pour répondre aux problématiques spécifiques des élèves intellectuellement précoces.- Former des personnes-ressources.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none">- Formation d'une douzaine de personnes par département et par an.- Constitution d'un parcours de formation adapté pour les EIP.- Développement de dispositifs dédiés pour les EIP qui ne peuvent bénéficier pleinement d'une scolarité dans leur établissement de référence.

► Les publics spécifiques : Les élèves porteurs de troubles spécifiques des apprentissages (TSA)

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Mise en œuvre d'un protocole d'accompagnement des élèves porteurs de TSA.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Former un groupe de pilotage académique.- Élaborer un protocole des bonnes pratiques à destination des établissements.- Mettre en réseau des établissements.- Développer des partenariats externes.- Former des personnels en établissement ou en circonscription du 1^{er} degré.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none">- Adhésion des établissements et des circonscriptions à un protocole d'accompagnement.

► Les publics spécifiques : Les élèves porteurs de troubles envahissants du développement (TED)

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Professionaliser les acteurs de la scolarisation des élèves porteurs de TED.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Former des équipes et des auxiliaires de vie scolaire.- Mutualiser les pratiques autour des expériences réussies.- Développer un partenariat avec les établissements et services médico-sociaux.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none">- Formation spécialisée des AVS-I et AVS-co.- Formation des enseignants.- Convention spécifiques.

► Les publics spécifiques : Les formations professionnelles pour les élèves de l'enseignement adapté

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Une mise en réseau pour préparer l'accès à une formation professionnelle dans des filières porteuses d'emploi.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Définir pour chaque secteur des champs professionnels accessibles.- Organiser en réseau des établissements en fonction des équipements et des plateaux techniques.- Former des personnes-ressources.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none">- Adaptation des parcours de formation.- Évolution des champs professionnels.- Accès à la qualification.

► La formation professionnelle en ULIS

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Adaptation des parcours de formation pour les élèves atteints de troubles des fonctions cognitives.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Mailler le territoire académique pour offrir une formation professionnelle aux élèves sortant d'ULIS 3^e.- Professionaliser les PLP concourant à la formation.- Mettre en place des portefeuilles de compétences en cohérence avec les référentiels des diplômes.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none">- Constitution d'un parcours de formation adapté.- Développement des dispositifs dédiés sur le territoire académique.- Délivrance d'attestation de compétences professionnelles.

► Tous les élèves (1^{er} degré)

MIEUX ACCOMPAGNER

MISE EN ŒUVRE	Une politique de liaisons.
ACTIONS	<u>Renforcement des liaisons</u> - inter-degrés et inter-cycles - avec l'extra scolaire (partenariats) <u>Généralisation de diagnostics par compétences (LPC)</u> <u>Mobilisation des familles</u>
INDICATEURS	Recensement des actions engagées dans chacun des trois domaines.

► Les élèves en grande difficulté (1^{er} degré)

MIEUX ACCOMPAGNER

MISE EN ŒUVRE	Une politique de suivi spécifique en direction de l'illettrisme et du décrochage.
ACTIONS	<u>Personnalisation des parcours scolaires compte tenu des dispositifs existants</u> - en mettant l'aide personnalisée au service de la lutte *contre l'illettrisme sur deux axes : le langage oral et la conscience phonologique le vocabulaire *contre l'innumérisme - en organisant le service de sorte que les enseignants de PS et MS prennent en charge des groupes de GS, CP, CE1 <u>Réduction du nombre d'élèves concernés par un suivi spécifique</u> - au cycle 2 : GS/CP et CE1/CE2 en fin de cycle 3 (exemple: mise en place des commissions de liaison CM2/6 ^e)
INDICATEURS	Nombre d'enseignants concernés. Nombre d'élèves pris en charge. Nombre d'élèves maintenus au cycle 2. Nombre d'élèves dont le cas est considéré.

► Les élèves en difficulté (1^{er} degré)

MIEUX ACCOMPAGNER

MISE EN ŒUVRE	Une politique de suivi en direction de l'amélioration des acquis.
ACTIONS	<p>Priorité au dispositif « accompagnement éducatif » en éducation prioritaire sur l'axe scolaire</p> <p>Développement des actions de liaison</p> <ul style="list-style-type: none">- dans le cadre de dispositifs partenariaux de réussite éducative- avec le collège de secteur (PPRE passerelle) <p>Enrichissement du vocabulaire sur deux axes</p> <ul style="list-style-type: none">- quantitatif- par la mise en œuvre de programmation de cycles <p>Organisation des stages de remise à niveau de rentrée scolaire s'adressant aussi aux élèves de CE2 voire de CE1</p>
INDICATEURS	<p>Nombre d'élèves concernés par ce dispositif (aide aux devoirs).</p> <p>Nombre d'élèves dans les différents dispositifs partenariaux.</p> <p>Nombre d'élèves concernés par un PPRE passerelle.</p> <p>Nombre d'enseignants ayant mis en place « le cahier de mots » par école.</p> <p>Nombre de mots acquis dans l'année (en général et en sciences en particulier).</p>

► Tous les élèves (1^{er} degré)

MIEUX ACCOMPAGNER

MISE EN ŒUVRE	Une politique de suivi ciblé sur deux axes.
ACTIONS	<p>Amélioration du taux de validation des compétences</p> <ul style="list-style-type: none">- pour les langues : A1 (LVE et langue corse en filière standard) A2 en filière bilingue- dans le domaine de la maîtrise de la langue : rédaction orthographe <p>Réduction de l'absentéisme pour viser la restauration des temps d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none">- en retenant les tous derniers jours de l'année scolaire pour<ul style="list-style-type: none">* la diffusion des livrets scolaires et LPC* l'organisation de la fête de fin d'année- en organisant l'après midi de PS de maternelle en fonction de l'organisation du temps de repos<ul style="list-style-type: none">* sans récréation* après un repos qui a débuté pendant le temps de la cantine* par un retour à l'école dont les modalités sont actées dans le règlement intérieur si le repos a eu lieu au domicile
INDICATEURS	<p>Nombre d'élèves ayant validé ces compétences dans le cadre des paliers 1 et 2 du socle commun.</p> <p>Taux de présence annuel des élèves.</p>

► Tous les élèves de la 5^e à la terminale

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MISE EN ŒUVRE

Une politique de suivi et d'orientation positive pour tous les élèves.

ACTIONS

Élaborer un parcours de découverte des métiers et des formations dans chaque collège et lycée.

- Mise en œuvre de la charte académique « Parcours de Découverte des Métiers et des Formations »

- Établir une continuité du parcours de découverte sur trois années et intégrer ce PDMF au projet d'établissement.

- Développer la liaison collège-lycée pour assurer la cohérence des parcours de formation dans le cadre du PDMF (notamment les stages d'observation et de découverte en LP pour les collégiens)

- Sensibiliser les personnels (professeurs principaux, enseignants, documentalistes, conseillers principaux d'éducation...) à la démarche en orientation et aux outils pédagogiques disponibles « ONISEP », « EDUSCOL » ...

- Renforcer les partenariats (C.I.O. , lycées-universités, entreprises, divers organismes et associations...).

- Inclure la dimension égalité Filles-Garçons dans les séquences ex : Développer l'information /filières technologiques et scientifiques pour les filles des classes de 3^e, 2^e, terminale

- Accorder une place à la construction du projet dans l'Accompagnement Personnalisé en seconde.

INDICATEURS

- Nombre de participants à la réunion annuelle du comité de pilotage du PDMF.

- Nombre d'actions de formations et de participants sur l'orientation et ses outils.

- Nombre de partenariats mis en place dans le cadre du PDMF.

- Part des heures consacrées à l'orientation dans l'accompagnement personnalisé.

- Taux de passage filles-garçons, demandes par filière.

► Les élèves de la voie professionnelle

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE Poursuivre la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle pour mieux accueillir, mieux accompagner et mieux former les élèves.

ACTIONS

Dans chaque établissement, favoriser le développement de projets :

- d'accueil
- d'accompagnement
- en lien avec les référentiels de formation

Accompagner les établissements pour augmenter le niveau de réussite des élèves :

- Mieux impliquer les instances de l'établissement et plus particulièrement, le conseil pédagogique
- Formaliser dans chaque établissement une stratégie d'accompagnement personnalisé destinée à faire progresser chaque élève.
- Mettre en place des outils en adéquation avec les stratégies développées (Questionnaires/fiches navette/grilles d'auto évaluation/livret de suivi de l'accompagnement du professeur, livret de suivi de l'accompagnement de l'élève/portfolio, bilan de compétences...).

Mieux articuler les enseignements généraux avec les enseignements professionnels :

- Choisir de manière judicieuse, en lien avec la spécialité, les disciplines devant s'inscrire sur les heures d'EGLS
- Formaliser de façon pertinente les heures d'EGLS dans les emplois du temps des élèves.

Développer les passerelles entre les voies générales, technologiques et professionnelles, et favoriser la fluidité des parcours.

Développer l'usage des Espaces Numériques de Travail dans les pratiques pédagogiques.

INDICATEURS

- Nombre de projets par établissement.
- Nombre de projets par classe.
- Existence d'un projet d'accompagnement formalisé, depuis sa conception (pertinence des choix effectués), sa mise en œuvre (aspect organisationnel) jusqu'à son impact sur les pratiques pédagogiques.
- Nombre d'élèves accompagnés sur 3 ans.
- Nombre d'accompagnateurs.
- Nombre d'outils d'accompagnement.
- Nombre de disciplines inscrites sur l'EGLS par section.
- Nombre d'heures d'EGLS par classe sur le cycle de 3 ans.
- Pertinence des actions engagées.
- Nombre d'élèves ayant bénéficié de passerelles.
- Nombre d'espaces numériques partagés : classes/professeurs/élèves.

► Valorisation de la voie professionnelle

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MISE EN ŒUVRE Valoriser la voie professionnelle au bénéfice des publics accueillis.

ACTIONS

Favoriser la connaissance des métiers et des formations professionnelles :

- Développer la mise en place, dès la classe de 5^e, des parcours de découverte des métiers et des formations visant à construire une orientation positive.
- Renforcer la participation des élèves à l'option DP3.
- Optimiser le fonctionnement pédagogique des 3^e « prépa pro ».
- Encourager les projets porteurs de la vie professionnelle, tels que les minis-entreprises.
- Développer l'information sur les métiers et les formations auprès des élèves et des enseignants des collèges (écoles/entreprises).

Favoriser l'égalité filles/garçons au sein des sections professionnelles :

- Faire tomber les préjugés liés aux métiers.
- Faciliter le parcours des filles souhaitant intégrer une section industrielle et des garçons, souhaitant intégrer une section tertiaire. Valoriser leur réussite.

Rendre la voie professionnelle davantage attractive :

- Développer l'enseignement bilingue en bac pro pour favoriser les poursuites d'études et l'insertion professionnelle.
- Développer l'europeanisation des périodes de formation en milieu professionnel par le biais des programmes communautaires pour élargir le champ de vision et celui des compétences.
- Développer les possibilités de formation par l'apprentissage en LP.
- Réaffirmer le rôle des lycées des métiers dans la politique académique liée à l'enseignement technologique et professionnel et développer des formations de niveau III en LP.

- Favoriser la mixité des publics (scolaires/apprentis/contrats pros) afin de pérenniser et de valoriser des formations à faible flux ou en déficit d'image.

Mettre en cohérence la carte des formations avec les potentialités d'emploi :

Institutionnaliser une étroite collaboration avec les différents partenaires et notamment, les branches professionnelles et la CTC.

INDICATEURS

- Nombre de collèges mettant en place le parcours de découverte.
- Nombre de parcours formalisés.
- Nombre d'élèves inscrits sur l'option DP3h.
- Nombre de projets pédagogiques formalisés dans le cadre de la 3^e prépa pro.
- Diversité dans les spécialités choisies par les élèves à l'issue de la 3^e prépa pro.
- Nombre de projets « collégiens » en lien avec les métiers.
- Nombre de filles intégrant les sections industrielles et nombre de garçons intégrant les sections tertiaires.
- Nombre de décrocheurs/Nombre d'abandons en 1^e année de CAP et de bac pro.
- Nombre d'élèves effectuant leur PFMP au sein d'un autre pays européen.
- Nombre de formations en apprentissage en LP.
- Nombre de BTS implantés en LP.
- Nombre d'apprentis ou de contrats pro intégrés dans les formations initiales scolaires.
- Nombre de conventions partenariales.

► Tous les élèves, tous les personnels

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE Une politique de structuration et de valorisation de l'enseignement des sciences.

ACTIONS

Créer une instance académique de pilotage de l'enseignement des sciences de l'école primaire à la terminale.

- Identifier les différentes compétences académiques : enseignants, conseillers pédagogiques, IEN, IA-IPR.
- Élaborer l'organigramme d'un groupe de pilotage académique « science » animé par le correspondant académique pour les sciences et la technologie.
- Mettre en place au moins deux réunions annuelles.

Créer une instance régionale de concertation.

- Identifier les différentes compétences régionales : collectivités organismes de recherche, pôle de référence territorial de la CSTI en Corse...
- Créer un groupe de réflexion et de partage d'information.
- Mettre en place au moins deux réunions annuelles.
- Identifier les différents dispositifs et aides dont peuvent bénéficier les enseignants et leurs élèves.
- Informer les enseignants.

Mettre en place un réseau de partenaires agréés.

- Repérer en fonction des territoires les ressources humaines compétentes susceptibles de participer à des projets éducatifs.
- Élaborer et diffuser un catalogue des partenaires agréés.

Encourager les actions innovantes et les ressources pédagogiques.

- Repérer, soutenir et valoriser les projets innovants.
- Développer et diffuser des ressources pédagogiques tous supports.

INDICATEURS

- Création en 2012-2013 de l'instance de pilotage.
- Développement des partenariats et des formations.
- Développement des ressources et des projets innovants.

► Tous les élèves des 1^{re} et 2^d degrés

MIEUX ACCOMPAGNER

MISE EN ŒUVRE Le numérique au service des apprentissages.

ACTIONS

- Créer une instance de concertation et de pilotage avec les collectivités.
- Co-élaboration d'un plan pluriannuel d'équipement.
- Valorisation et soutien aux expérimentations et aux projets innovants.
- Valorisation et soutien à la production de ressources pédagogiques originales.
- Mise à disposition de ressources à travers l'ENT et à travers le portail académique Educorsica.

Mieux former les personnels aux pratiques numériques innovantes.

- Créer un réseau de personnes ressources.
- Adapter le plan académique de formation.
- Mettre en place la certification C2I2e.
- Développer les stages « établissement ».
- Valoriser les acteurs du changement.

Développer les usages pédagogiques de l'ENT.

- Promouvoir le travail collaboratif.
- Repérer et valoriser les pratiques existantes.
- Mettre à disposition des ressources de qualité.

Créer des ressources attractives, ancrées dans les réalités régionales.

- Soutenir les programmes éditoriaux du CRDP de Corse.
- Repérer, susciter et valoriser des équipes d'auteurs.
- Encourager l'e-learning.

INDICATEURS

- Création au cours de l'année scolaire 2012-2013 de l'instance de concertation et de pilotage.
- Réalisation au cours de l'année scolaire 2012-2013 d'une convention avec l'Université de Corse afin de mettre en place une certification C2I2e.
- Évolution des formations numériques du PAF, du nombre de personnes ressources.
- Analyse et évolution des pratiques pédagogiques liées au numérique.

MISE EN ŒUVRE Une politique de liaisons inter degrés et inter cycles.

ACTIONS

Développer les liaisons inter cycles :

- Dynamiser, au niveau du bassin d'éducation et de formation sous la coordination des corps d'inspection et des personnels de direction : les formations communes entre professeurs du 1^{er} degré et du 2^d degré, les échanges de pratiques pédagogiques entre enseignants de CM2/6^e et 3^e /2^e (observations en classe, échanges de services, exercices en ligne, etc), la création de projets communs, les méthodes et pratiques pédagogiques transférables,
- Mutualiser les informations et les pratiques pédagogiques adaptées aux besoins des élèves en particulier ceux qui ont des difficultés
- Constituer une banque académique de ressources
- Créer des outils pratiques d'observation et d'évaluation des élèves en difficulté ou à besoins éducatifs particuliers

Développer l'école du socle en particulier dans les territoires isolés

- Amener tous les élèves à la maîtrise du socle commun des connaissances et compétences
- Personnaliser le parcours de chaque élève et utiliser les moyens les mieux adaptés pour leur venir en aide (PPRE passerelle, accompagnement personnalisé, accompagnement éducatif, commission de liaison, PDMF...),
- Former à l'évaluation et à la validation des compétences

Consolider la réforme du lycée

Une offre de formation des lycées et lycées professionnels cohérente et complémentaire instaurant des réseaux d'établissements et préparée au sein des bassins

- Construire sur le territoire académique, avec les corps d'inspection, les personnels de direction aux instances existantes et à la collectivité territoriale, une politique cohérente de l'offre de formation et suivre l'ensemble des politiques de formation articulant actions de l'État et de la CTC
- Mutualiser les composantes de la réforme du lycée (A.P, enseignements d'exploration, tutorat, stages de langues, stages passerelles, de remise à niveau, CVL, etc...) chaque fois que nécessaire
- Accompagner et former les équipes au niveau du bassin (enseignants, personnels d'encadrement)
- Former les équipes à l'usage du numérique éducatif en réseau
- Œuvrer à une convergence et une mise en cohérence des politiques territoriales et partenariales à tous les échelons, tant au niveau des moyens humains que matériels, mis à disposition des écoles et des établissements.

INDICATEURS

- groupe de pilotage, de suivi et d'évaluation des politiques pédagogiques et éducatives au niveau académique
- taux de satisfaction des acteurs.

► Tous les élèves

MIEUX ACCUEILLIR

MISE EN ŒUVRE	Une politique d'enseignement bilingue et d'offre généralisée de la langue et culture corse.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Généraliser à tous les niveaux de formation l'offre de l'enseignement du corse comme discipline à raison de trois heures hebdomadaires ;- Généraliser progressivement un enseignement bilingue ouvrant la voie à un enseignement plurilingue, notamment entre langues romanes ; offrir une filière bilingue dans toutes les écoles maternelles.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none">- Pourcentage d'écoles maternelles bilingues offrant au moins neuf heures d'enseignement en corse : 100% en 2016.- Pourcentage d'élèves bénéficiant : d'un enseignement du corse : objectif 100 % en 2016 ; d'un enseignement de trois heures : objectif 65 % en 2016 ; d'un enseignement bilingue : objectif 40 % en 2016.
REMARQUES	Des instructions complémentaires sont données chaque année pour les 1 ^{er} et 2 ^d degrés par le Recteur dans une lettre de cadrage. Les textes de conventions ÉTAT-CTC constituent également des références incontournables.

► Tous les élèves

MIEUX ACCOMPAGNER

MISE EN ŒUVRE	Une politique d'excellence linguistique par le bilinguisme français-corse ouvrant sur le plurilinguisme.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Généraliser progressivement un enseignement bilingue ouvrant la voie à un enseignement plurilingue, notamment entre langues romanes.- Développer les sections reposant sur l'apprentissage simultané de plusieurs langues : sections bilingues méditerranéennes, sections européennes de langues romanes avec présence du corse ; organiser des contacts directs avec les pays ou régions concernés.- Poursuivre l'adaptation des programmes des différentes disciplines aux réalités corses ; produire les documents d'appui nécessaires.- Amener les élèves aux niveaux A1 (pour l'enseignement de la langue) et A2 (pour le bilingue) en CM2 ; A2 ou B1 (enseignement de la langue) et B2 à la fin du collège.- Donner à tous les élèves un accès à la culture corse inséparable d'une ouverture romane et méditerranéenne.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de sections européennes, Esabac ou bachibac prenant la suite au lycée de sections bilingues du collège.- Nombre d'échanges directs ou virtuels avec les pays et régions de langues romanes.- Pourcentage d'élèves atteignant les objectifs fixés par les programmes selon le cadre européen des langues : A1 en CM², B1 en 3^e (A2 et B2 pour le bilingue).
REMARQUES	<p>Des instructions complémentaires sont données chaque année pour les 1^{er} et 2^d degrés par le Recteur dans une lettre de cadrage.</p> <p>Les textes de conventions ÉTAT-CTC constituent également des références incontournables.</p>

► Tous les élèves

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE Une politique d'ouverture et de mobilité internationale.

ACTIONS

- Information régulière des établissements par l'intermédiaire de la DAREIC sur toutes les possibilités de mobilité existantes : programmes européens Comenius, Leonardo, FEDER, programmes de l'OFAJ et du CIEP, échanges franco-américains, coopération franco-britannique, etc.
- Renforcement du réseau des Enseignants Référents pour l'Action Européenne et Internationale.
- Accompagnement des ERAEI et des enseignants porteurs de projets internationaux par des stages de formation continue - PAF-.
- Encouragement à la création de partenariats durables avec des établissements étrangers.

INDICATEURS

- Un ERAEI par établissement ou groupe d'établissements.
- Développement des appariements.
- Augmentation du nombre de candidatures à des projets Comenius et Leonardo.

► Tous les élèves

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE Suivi et personnalisation des parcours, une politique d'éveil à la citoyenneté.

ACTIONS

Établir un projet visant au repérage et à la prise en charge des élèves en difficulté afin de réduire l'absentéisme et le décrochage scolaire.

- Donner des outils aux personnels pour aider au repérage des élèves en difficulté.
- Optimiser le dispositif de lutte contre l'absentéisme.
- Adapter la prise en charge des élèves.
- Nommer un référent élève par établissement.
- Former ensemble les personnels sur des thématiques communes (décrochage, absentéisme, problème spécifique à un établissement).
- Permettre une visibilité de tous les dispositifs existants liés à la difficulté scolaire.
- Renforcer les partenariats (Conseil Général, PJJ, Associations).

INDICATEURS

- Nombre de cellules de veille ou de concertation dans les établissements.
- Baisse des taux d'absentéisme et de décrochage.
- Nombre d'animations en partenariat (actions sur les conduites addictives...)
- Nombre de CESC réactivés).
- Groupes ressources identifiés (au niveau académique, départemental et par établissement).

► Tous les élèves

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE Une politique d'éveil à la citoyenneté et à l'exercice des responsabilités : construire la politique éducative de l'établissement.

ACTIONS Organiser des espaces pédagogiques qui favorisent la combinaison des missions pédagogiques et éducatives pour que les élèves étudient dans les meilleures conditions :

- aménager et ouvrir les C.D.I dans le cadre de la politique documentaire de l'établissement ;
- former les élèves à la culture et à la maîtrise de l'information et de la communication, au développement de leur esprit critique dans l'utilisation des nouvelles technologies, à l'apprentissage de la vie collective et à l'éducation culturelle, sociale et civique ;
- aider les élèves à s'approprier les règles du « vivre ensemble » ; veiller à la mise en place de lieux de convivialité dans les espaces hors classe (foyers socio-éducatifs, maisons des lycéens, restaurant scolaire, internat...) ;
- mettre à disposition des ressources et des outils – aménager des salles de travail et d'études dans le respect des règles de civilité, condition d'un climat apaisé et studieux ;

Encourager l'engagement des élèves :

- les préparer à exercer leur citoyenneté (informer et former au mandat d'élus, aux instances dans lesquelles siègent les élèves élus, valoriser l'engagement, les initiatives, les projets portés par les élèves),

Structurer la participation collégienne et lycéenne dans les établissements, en académie,

- créer du lien : délégués de classe/assemblée générale de délégués/CVL/inter cvlCAVL/CNVL/CA

Construire et faire vivre le réseau des personnes ressources à l'échelon de l'académie et des établissements :

- DAVL/référents de vie lycéenne/professeurs /AED/personnels non enseignants ;
- former, informer, communiquer, impliquer les enseignants, les référents culture ;
- dégager les moyens financiers nécessaires à l'exercice du mandat des lycéens élus : le fonds de vie lycéenne.

INDICATEURS

- une politique éducative intégrée au projet d'établissement,
- une politique documentaire intégrée à la politique éducative,
- 100 % des cvl complets réunis au moins 3 fois par an sur ordre du jour
- des comptes rendus de conseil de vie lycéenne annexés aux comptes rendus de conseil d'administration, publiés,
- un référent de vie lycéenne dans chaque lycée et LP
- des responsabilités effectivement confiées aux élèves y compris mineurs de 16 ans au sein du foyer socio-éducatif et de la maison des lycéens (secrétariat, présidence)
- présentation des comptes du foyer socio-éducatif et de la maison des lycéens au dernier conseil d'administration de l'année scolaire
- un réseau académique de communication entre élus organisé et piloté
- une évaluation du rapport « fonds de vie lycéenne/projets-actions-formations »
- une évaluation annuelle du rapport « climat scolaire/réussite des élèves ».

► Tous les élèves, tous les personnels. Des élèves, des adultes respectueux des règles de vie au sein des établissements scolaires

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE Une politique d'éveil à la citoyenneté et à l'exercice de la responsabilité.

ACTIONS

- **Établir un climat propice aux apprentissages** : (re)activer les cellules de veille et les CESC, lutter contre l'absentéisme, les incivilités, les violences, les discriminations et violences sexistes, le harcèlement, les conduites addictives, sécuriser les établissements par des protocoles d'action (gestion des conflits, gestion de crise, diagnostic de sécurité, PPMS...).
- **Former les personnels de direction et les conseillers principaux d'éducation** aux nouvelles procédures disciplinaires et aux règles de mise en œuvre des conseils de discipline.
- Actualiser les règlements intérieurs des EPLE pour promouvoir l'inclusion.
- Généraliser la charte des règles de civilité à tous les collèges.
- Conventionner avec les partenaires institutionnels et associatifs pour mettre en œuvre la mesure de responsabilisation.
- Installer et faire vivre les commissions éducatives.
- Doter les établissements d'outils et de formation sur site ou en bassin relativement au suivi et à l'équité des sanctions, à l'accompagnement des élèves exclus.
- **Former les élèves élus à la santé, la citoyenneté et la sécurité, les impliquer aux côtés des adultes.**
- **5 - Construire une politique éducative collaborative** autour du respect des règles de vie qui doivent s'appliquer autant aux élèves qu'aux adultes de l'établissement (usage du téléphone portable, tabac...).
- mettre en œuvre la fiche action égalité homme/femme élaborée par la vie scolaire et le médecin conseiller technique du recteur.

INDICATEURS

- Évaluation de l'efficacité des sanctions.
- Baisse du nombre des incivilités, des violences, des exclusions.
- Effectivité de la hiérarchisation des sanctions.
- Conseils de discipline réservés aux situations exceptionnellement graves et/ou aux multirécidivistes.
- Évaluation « mise en œuvre d'une politique éducative/amélioration du climat scolaire/réussite scolaire ».
- Groupe CESC académique : coordonnateurs de bassins, IA IPR/conseillers techniques sociaux, santé/PVS.
- Analyse au regard des indicateurs de la fiche action égalité homme/femme.

► Tous les élèves. Promouvoir la santé des élèves comme condition de réussite

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE Une politique d'éveil à la citoyenneté et à l'exercice des responsabilités.

ACTIONS

- Établir un projet santé dans tous les projets d'école et d'établissement.
- Prévenir les conduites à risques.
- Éduquer à la sexualité et au respect de l'autre.
- Prévenir et combattre l'obésité.
- Promouvoir les compétences civiques de sécurité civile (APS, PSC1).

INDICATEURS

Nombre de séances d'éducation à la santé.
Nombre de titulaire du PSC1 à la sortie du collège.
Groupe ressource identifié - Académie - Partenaires institutionnels.

► Les élèves internes. L'internat : un atout pour la réussite scolaire et l'intégration sociale

MIEUX ACCUEILLIR

MISE EN ŒUVRE Un projet éducatif dans chaque internat.

ACTIONS

- Un dispositif d'accompagnement pour suivre les études de son choix sans contrainte géographique dans un cadre favorable à la réussite scolaire et à l'épanouissement personnel.
- Veiller à la qualité de l'hébergement.
- Développer, construire des projets éducatifs inscrits dans les projets d'établissement, privilégiant, en plus du soutien scolaire et de l'aide aux devoirs, le développement de l'estime de soi, la participation citoyenne, l'ouverture culturelle, l'encouragement de l'ambition.
- Développer le tutorat d'étudiants volontaires et bénévoles : les cordées de la réussite.
- Communiquer en direction des familles et des établissements.
- Former les personnels qui encadrent aux différents niveaux.
- Développer le travail en réseau.

INDICATEURS

- Une offre de places quantitativement plus importante et plus structurée sur le territoire académique.
- Un plan académique de développement de l'internat en Corse (inventaire des ressources, repérage des besoins, constructions, extensions, solutions d'accueil alternatives, etc).
- Un groupe ressource « collectivité territoriale/académie » pour piloter, suivre et évaluer le rapport « coût/amélioration de la réussite des élèves ».
- Offrir l'excellence à tous les élèves internes.

► Tous les élèves, tous les personnels

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE Une politique de ressources pédagogiques spécifiques.

ACTIONS

Définir les besoins en ressources pédagogiques.

- Lancer une enquête auprès des enseignants par l'intermédiaire des personnels d'encadrement.
- Créer un comité éditorial académique.
- Lister les besoins par discipline et par niveau.

Produire des ressources validées et multisupports.

- Repérer et identifier un vivier d'auteurs.
- Créer des groupes de travail disciplinaires et interdisciplinaires.
- Mettre en place un programme éditorial pluri annuel.
- Associer les partenaires : CTC, Conseils Généraux, Université, associations agréées.
- Éditer des ressources axées sur le numérique.
- Développer le portail académique de ressources « Educorsica ».

Informier et diffuser.

- Sensibiliser les élèves et les enseignants par une campagne de communication.
- Utiliser l'ENT comme vecteur de diffusion.

INDICATEURS

Évaluer le contenu scientifique et pédagogique des ressources.

- Évaluer leur utilisation.
- Analyser les retours d'expérience.

► Tous les personnels

MIEUX FORMER

- MISE EN ŒUVRE** Un plan de formation des personnels repensé.
- ACTIONS** Définir les besoins en formation.
- Lancer une enquête auprès des personnels par l'intermédiaire des personnels d'encadrement
 - Créer un comité académique de la formation.
 - Lister les besoins par discipline et par niveau.
- Construire des plans de formation adaptés.
- Repérer et identifier un vivier de formateurs et de partenaires.
 - Élaborer un plan tenant compte des besoins exprimés, des priorités nationales, académiques et des moyens alloués.
 - Encourager la collaboration interministérielle.
- Informers et diffuser.
- Sensibiliser les personnels par une campagne de communication.
 - Utiliser l'ENT comme vecteur de diffusion.
- INDICATEURS**
- Évaluer le contenu des formations.
 - Analyser les retours d'expérience.

► Les enseignants du 1^{er} degré

MIEUX FORMER

- MISE EN ŒUVRE** Un grand plan de formation continue en langue corse des maîtres du 1^{er} degré.
- ACTIONS**
- Développer les ateliers de pratique du corse, sur le temps de travail et hors temps de travail ;
 - Organiser une formation lourde, suivie ou filée, en priorité des maîtres de maternelle non encore bilingues ; puis des maîtres enseignant déjà le corse et prêts à passer à l'enseignement bilingue.
- INDICATEURS** Des instructions complémentaires sont données chaque année pour les premier et second degrés par le Recteur dans une lettre de cadrage. Les textes de conventions ÉTAT-CTC constituent également des références incontournables.

► Les enseignants : les professeurs principaux

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Un plan de formation des personnels repensé.
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Constituer une équipe de formateurs (Orientation, Chef d'établissement, Vie scolaire, enseignant).- Élaborer un contenu de formation pour la mise en œuvre du PDMF : rappel des fonctions et des missions spécifiques, rappel des textes, information sur les filières, conduite d'entretien et animation de groupe (classe ou équipe pédagogique), méthodologie pour l'élaboration de projet... échange de pratiques.- Établir la programmation des modules de formation et définir la forme et le public cible- Proposer une méthodologie d'élaboration des PAIO visant la participation des professeurs principaux et une meilleure collaboration Professeur Principal/CPE/Copsy- Constituer une banque d'outils.
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none">- Impliquer les professeurs principaux dans l'ensemble de leurs missions pour favoriser la mise en œuvre du PDMF- Rompre le cloisonnement Professeur Principal/COPSY/CPE.

► Les référents culture

MIEUX ACCOMPAGNER MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Un plan de formation des personnels repensé : une aide à l'élaboration de partenariats et à l'incitation aux jumelages.
ACTIONS	<p>Faire connaître les conventions cadres signées par le rectorat.</p> <p>Favoriser la mise en relation avec :</p> <ul style="list-style-type: none">- les partenaires institutionnels- les partenaires du monde associatifs- les lieux culturels <p>Préciser le rôle et les missions de la DAAC.</p> <p>Élaborer et diffuser un modèle de convention type simplifiée.</p> <p>Créer un annuaire des partenaires institutionnels et associatifs culturels agréés.</p>
OBJECTIFS	Nombre de conventions de partenariats et de jumelages.
INDICATEURS	Nombre d'établissements, d'enseignants et d'élèves concernés.

► Les enseignants en charge de l'histoire des arts

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Un plan de formation des personnels repensé : Une plateforme académique en soutien à l'enseignement de l'histoire des arts.
ACTIONS	Créer un annuaire académique des personnes ressources et des lieux culturels précisant : <ul style="list-style-type: none">- Les sites historiques et patrimoniaux- les musées- les partenaires du spectacle vivant- les lieux de diffusions- les services culturels institutionnels Créer un espace numérique de mutualisation des ressources sur le site académique <ul style="list-style-type: none">- L'actualité culturelle dans l'académie- Un espace documentaire pédagogique dédié aux enseignants et aux élèves- Un espace de mutualisation pédagogique Impliquer les référents culture.
INDICATEURS	Fréquentation par les élèves des lieux culturels. Nombre de partenaires public et privés. Compte rendus des référents culture. Fréquentation de l'espace dédié sur le site académique.

► Les enseignants des 1^{er} et 2^e degrés

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Un plan de formation des personnels repensé. Une aide à l'élaboration d'un projet culturel.
ACTIONS	Créer un mode d'emploi à l'usage d'un porteur de projets culturel <ul style="list-style-type: none">- Relation avec le VCPE- Trouver le dispositif approprié- Trouver un financement- Bâtir un partenariat de qualité- Rôle et soutien de la daac. Valoriser les réalisations au sein de l'établissement et à l'extérieur. Mettre en réseau les porteurs de projets. Créer et mettre en œuvre une grille d'évaluation qualitative.
INDICATEURS	Nombre et pourcentage de projets culturels dans l'académie par rapport à la moyenne nationale. Nombre d'enseignants et d'élèves impliqués. Évaluation qualitative.

► Les chefs d'établissements / les directeurs d'écoles

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Un plan de formation des personnels repensé : Une aide à la rédaction du volet culturel des projets d'établissement ou d'école.
ACTIONS	Proposer un guide pour l'élaboration du volet culturel du projet d'établissement. Proposer un guide mode d'emploi pour l'élaboration du volet culturel du projet d'école. Élaborer un formulaire type. Mettre en ligne les VCPE sur le site académique. Préciser le rôle et les missions de la Daac.
INDICATEURS	Nombre de VCPE dans l'académie Nombre d'actions menées par domaines : <ul style="list-style-type: none">- Musique- Théâtre- Danse- Histoire des Arts- Sciences et techniques.

► Les chefs d'établissements / les directeurs d'écoles

MIEUX ACCOMPAGNER

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Un plan de formation des personnels repensé : Une aide à l'élaboration de l'accompagnement éducatif : L'éducation artistique et culturelle.
ACTIONS	Créer une grille d'analyse pour articuler les besoins des élèves et les ressources disponibles. Créer une grille de modalité générale de mise en œuvre. Créer un document recensant la liste des associations, et des structures culturelles et scientifiques agréées. Proposer un modèle de convention type. Créer un fiche de suivi et d'évaluation.
INDICATEURS	Pourcentage du budget accompagnement éducatif consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle. Pourcentage du nombre d'ateliers consacré à l'EAC par rapport au nombre global d'ateliers développés dans l'établissement. Nombre d'élèves participant aux ateliers EAC. Pourcentage d'élèves participant aux ateliers EAC.

► Les professeurs des écoles stagiaires (1^{er} degré)

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Une personnalisation du parcours de formation professionnelle.
ACTIONS	Mise en œuvre d'axes d'évolution du dispositif d'accompagnement - Augmentation du temps d'observation en écoles annexes - Augmentation du temps consacré à la prise de contact avec l'école d'affectation - Renforcement de l'observation de pratique en classe à plusieurs niveaux - Poursuite de l'amélioration de la coordination avec l'IUFM.
INDICATEURS	Bilan de mise en place des axes cités.

► Tous les enseignants

MIEUX FORMER

MISE EN ŒUVRE	Un plan de la formation des personnels repensé.
ACTIONS	<u>Amélioration de l'articulation entre le 1^{er} et le 2^d degré :</u> - Dans le cadre de l'organisation des dispositifs de formation (PAF/PDF) - Dans le cadre de structures d'échanges telles que les réunions de bassin <u>Organisation de sessions de formation intégrant un développement sur :</u> - Les pratiques d'adaptation pédagogique qui concernent des publics spécifiques - La différenciation pédagogique de manière plus générale - L'évaluation des élèves et l'utilisation du LPC - La formalisation des « PPRE passerelle » - La didactique de la rédaction et de l'orthographe - La didactique des langues (via les TUIC) - L'usage des TUIC au service des apprentissages.
INDICATEURS	Nombre de journées et de participants. Nombre de journées et de participants.

► Les parents, membres actifs de la communauté éducative

MIEUX ACCUEILLIR

MIEUX ACCOMPAGNER

MISE EN ŒUVRE Une politique visant à mobiliser les familles et à les faire participer à la réussite de leurs enfants.

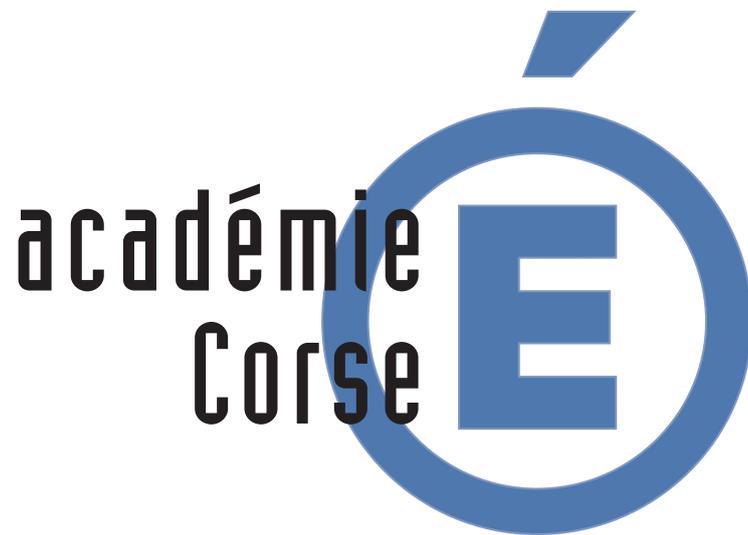
ACTIONS

- Développer les dispositifs existants et former les parents dans les écoles et dans les établissements (mallette des parents, ouvrir l'école aux parents).
- Mettre en cohérence et complémentarité les dispositifs de soutien à la parentalité avec les partenaires institutionnels et associatifs : réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAPP), contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), dispositif de réussite éducative (DRE), école ouverte (EO)...
- Favoriser l'exercice des droits des parents à l'École : droit d'information sur le comportement des enfants, sur les résultats scolaires, droit d'expression, droit de participation ; permettre les conditions matérielles d'organisation du dialogue : boîte aux lettres, tableaux d'affichage, mode de distribution des documents, cahier de texte numérique, ENT, LPC, ...
- Associer le plus possible les parents aux décisions qui engagent la vie de l'École et de l'établissement.

OBJECTIFS

INDICATEURS

- Un référent académique « parents ».
- Un taux de représentation parentale plus élevé dans les instances participatives et décisionnelles.
- Des parents accompagnateurs, tuteurs, médiateurs au sein des établissements.
- La coéducation : des liens privilégiés, des conditions de réussite dans la durée.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE